

La réforme du Code du Travail a dessiné les contours d'une nouvelle Instance Représentative du Personnel : le CSE. Ces nouvelles dispositions nécessitent d'en maîtriser les modalités de fonctionnement et notamment d'identifier toutes les étapes des réunions, le rôle et la place du président ainsi que de savoir agir et réagir face aux demandes des élus.

## Formateur

Catherine Audias, titulaire d'un DESS en Droit social et d'un master en Management des structures de l'action sociale

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les connaissances de base de la législation sur le CSE / CSE Central
- Respecter les procédures d'information et de consultation du CSE / CSE Central
- Maîtriser la gestion quotidienne des relations collectives du travail
- Conduire et optimiser le dialogue social

## Durée

2 jours (14 heures)

## Public concerné

Professionnels encadrants

## Prérequis

Etre en situation d'animation du CSE et en charge de l'animation du dialogue social

## Contenu

### Jour 1

#### Matin – (durée 3h30)

Les attributions et les pouvoirs du CSE et du CSE Central

- Les réclamations collectives et individuelles
- Les attributions d'ordre économique, financier et professionnel
- Le formalisme, nature et périodicité des informations à transmettre au CSE et du CSE Central
- Les nouveaux domaines de consultation du CSE / CSE Central
- Les consultations récurrentes et ponctuelles
- Les orientations stratégiques
- Les obligations des membres du CSE/ CSE Central

#### Après-midi – (durée 3h30)

Informé et consulter le CSE dans le respect des obligations de l'employeur

- L'articulation information / consultation / négociation
- Maîtriser les étapes et les modalités de consultation du CSE
- La Base de données économiques et sociales (BDES)
- Les experts du CSE et leurs missions
- Les conséquences d'absence de consultation ou de consultation irrégulière

Les règles de fonctionnement du CSE

- Le règlement intérieur du CSE
- L'affichage
- Le local
- La liberté de déplacement
- La visioconférence

## Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Eléments matériels et techniques : support pédagogique, tableaux synoptiques, calendrier type de consultation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges sur situations pratiques, cas pratiques

## Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis à l'entrée : questionnaire
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

## Format

Formation inter ou/et intra-établissement

## Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

### Jour 2

#### Matin – (durée 3h30)

Connaître et respecter les moyens du CSE

- Le crédit d'heures ou heures de délégation / modalités de report et de mutualisation entre titulaires et suppléants / paiement et contrôle
  - La contribution aux activités sociales et culturelles
  - La formation des membres du CSE
- La réunion du CSE
- Les différents types de réunion et leur périodicité
  - Les demandes individuelles et collectives

#### Après-midi – (durée 3h30)

La préparation des réunions

- Les conditions d'élaboration et le contenu de l'ordre du jour
- Le formalisme et les délais de communication de l'ordre du jour

Le déroulement des réunions

- Le rôle du Président de séance
- Veiller au bon déroulement et à la juste répartition de la parole
- Etre garant de l'atteinte des objectifs de l'entreprise

La rédaction du PV et son approbation

La protection des membres du CSE : Le statut de salarié protégé

Le délit d'entrave